

Déclaration d'accessibilité

PSL s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://psl.eu/>.

État de conformité

PSL Université Paris Sciences & Lettres <https://psl.eu/> est **partiellement conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par [Yasmina Has Indexel](#) révèle que **59 %** des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le **23 juillet 2025**. Elle a été mise à jour le **7 août 2025**.

Technologies utilisées pour la réalisation de l'audit

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Sur Mobile Android avec Google Chrome et Talkback
- Sur Mobile iOS avec Safari et VoiceOver
- Sur Ordinateur macOS avec Chrome et VoiceOver

- Sur Ordinateur Windows avec Edge et JAWS

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Web Developer Toolbar
- ArcToolkit
- Inspecteur de composants
- Valideur HTML du W3C
- Colour Contrast Analyser
- silktide
- detailedseo

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil <https://psl.eu/>
- Contact <https://psl.eu/form/contact>
- Master Sciences du vivant
<https://www.psl.eu/formation/master-sciences-du-vivant>
- Programme Gradués PSL <https://psl.eu/les-programmes-gradues-de-psl>
- Programme Data <https://psl.eu/en/programmes-gradues/programme-data>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de PSL Université Paris Sciences & Lettres pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message <https://psl.eu/form/contact>

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [Écrire un message au Défenseur des droits](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)

- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07